



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## FICHE DE POSTE

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse  
handicapé.e**

Intitulé du poste : (H/F)

**Artiste enseignant - photographie**

Catégorie statutaire / Corps :

**Professeur des écoles nationales  
supérieures d'art sous contrat  
d'établissement (Grille de  
rémunération professeur ENSP)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - recherche**

Emploi(s) Type : Enseignant – praticien du supérieur

**Localisation administrative et géographique / Affectation :**

Ecole nationale supérieure de la photographie - 30 avenue Victor Hugo 13200 Arles

Activités et missions principales

Artiste pluridisciplinaire, utilisant de manière privilégiée toute sorte d'images (fixes, en mouvement, analogiques et/ou numériques, nouveaux media), il /elle intègre une équipe pédagogique de 6 personnes

Mission principale : Enseignement de la photographie et des images en général dans sa pratique artistique contemporaine en ayant en compte leur contexte historique, esthétique, social et politique, selon les modalités pédagogiques propres à l'établissement : cours, séminaires critiques, ARC, workshops...

Missions annexes :

- Suivi du travail artistique personnel des étudiant.es
- Suivi et encadrement de mémoires et de doctorats
- Contribution et participation aux activités de recherche de l'établissement
- Contribution et participation au développement des projets en partenariat national et international de l'établissement
- Participation active à la réflexion collective sur le projet pédagogique de l'école (réunions pédagogiques, instances, aux évaluations et au concours d'entrée et autres)
- Implication dans les projets de professionnalisation et d'accompagnement des diplômé.es (alumni)
- Participation aux missions transversales d'enseignement entre la formation continue et la formation initiale
- Participation aux projets culturels de l'établissement

**Compétences principales mises en œuvres cotées sur 4 niveaux :**

## **initié – pratique – maîtrise - expert**

- Pratique artistique personnelle avérée (expositions, publications...)
- Connaissance approfondie des réseaux professionnels de la photographie et de l'art contemporain - Expert
- Connaissance de l'enseignement supérieur et des écoles d'art-maîtrise
- Maîtrise de l'anglais indispensable. La connaissance d'une autre langue sera appréciée - Maîtrise
- La possession d'un titre de doctorat sera appréciée

## **Savoir-faire**

- Expertise artistique
- Compétences avérées dans le champ de la transmission des savoirs
- Capacité à concevoir et mettre en œuvre un enseignement théorique et pratique
- Compétences de coordination et d'organisation, notamment pour la coordination pédagogique d'une promotion et le suivi de projets partenariaux y compris internationaux

## **Savoir-être (compétences comportementales)**

- Capacité à s'inscrire dans un projet pédagogique global
- Aptitude pour le travail en équipe
- Très forte implication dans le projet d'établissement et grande disponibilité
- Grande ouverture d'esprit et goût pour l'innovation pédagogique, artistique et culturelle

## **Environnement professionnel :**

Fondée à Arles en 1982, l'École nationale supérieure de la photographie est la seule école d'art en France exclusivement consacrée à la photographie. Sa mission principale est de former en trois années d'études des photographes auteurs, dotés à la fois de solides connaissances théoriques et d'une formation technique approfondie. Lieu singulier d'expérimentation, de recherche et de création, l'école s'est toujours adaptée aux mutations techniques du médium photographique, tout en développant une réflexion critique sur l'image, ouverte aux différents arts. Alors que la nouvelle école, dessinée par l'architecte Marc Barani, l'ENSP n'a cessé de développer de nouvelles réflexions et d'encourager la pluralité des pratiques et des approches de la photographie et des images en général. Elle se présente à la fois comme un lieu d'expérimentations et d'innovations, un lieu de recherche et de création mais également comme un lieu démocratique ouvert à tous les publics. Elle s'inscrit dans le paysage de renouveau culturel et urbanistique d'Arles, insufflé par l'aménagement du Parc des anciens ateliers SNCF.

**Liaisons hiérarchiques :** La directrice de l'Établissement

**Liaisons fonctionnelles** la Directrice des études et de la recherche. Travail avec le secrétariat pédagogique et avec l'ensemble de l'équipe de l'école.

**« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.**

**Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »**

**Perspectives d'évolution :** Grille indiciaire de l'ENSP

## **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

- Temps plein dont 448 h d'enseignement annuel en face à face pédagogique
- Obligation de procéder aux évaluations et examens, de participer aux passages des diplômes, mais aussi aux réunions pédagogiques et administratives en lien avec le projet pédagogique d'établissement

- Enseignement hybride présentiel / distanciel selon les nécessités de service
- Poste à pourvoir à la rentrée académique 2022/2023

**Qui contacter ?**

CV, lettre de motivation et présentation du travail artistique (visuels, couvertures de publications, textes personnels et de présentation par des tiers)

à adresser à Laure Carles – secrétaire générale : [recrutement@ensp-arles.fr](mailto:recrutement@ensp-arles.fr) au plus tard le 18 septembre 2022

Jury de recrutement semaine du 10 octobre (sous réserve de modification)

Date de mise à jour de la fiche de poste : le 30 juin 2022